

LE RISQUE DE DEPENDANCE

Parent pauvre de la réflexion économique jusqu'alors, le risque dépendance s'est accru avec la diminution du nombre d'enfants par famille et l'autonomisation des membres de la famille. La dépendance est donc devenue un risque assurable à part entière. Le gouvernement a d'ailleurs mis en place des dispositifs d'aides aux personnes âgées et montre une réelle volonté d'appréhender ce risque par la création d'un cinquième risque Sécurité Sociale. Cependant, ces initiatives demeurent insuffisantes aux yeux de leurs bénéficiaires.

Une solution serait de souscrire une assurance dépendance permettant d'assurer les coûts liés à ce phénomène. Cependant, ce risque reste complexe à modéliser : c'est un risque long terme et le peu de statistiques disponibles limitent la capacité à l'estimer alors même que son importance tant aux plans macro que micro-économique n'est plus à démontrer et que son coût ne cesse d'augmenter.

Pour autant, le marché de l'assurance tarde à se développer dans ce domaine : le risque dépendance ne représente que 8% du taux d'équipement global du marché (source : HCAAM 2005). En outre, les primes et les indemnités prévues dans le cadre des contrats collectifs, auxquels adhère environ la moitié de la population couverte, sont souvent trop faibles face au coût de la dépendance. Si on rajoute à cela le devoir d'indemnisation d'un nombre de plus en plus important de dépendants, les enjeux vont devenir de plus en plus forts, surtout après l'introduction du nouveau référentiel comptable et prudentiel Solvabilité II.

Or, il existe un décalage dans le temps entre le moment de la souscription du contrat et le moment où le risque devient réel. Ce long décalage fait que la probabilité de sinistre peut évoluer dans le temps et que plusieurs événements peuvent considérablement la modifier. En outre, pour l'assuré, un risque long se matérialise par une probabilité de dépenses de soins importantes et par le fait que l'assureur peut résilier unilatéralement le contrat alors que pour l'assureur, plus l'assuré avance en âge, plus il devient un « mauvais » risque.

L'unique étude disponible est l'enquête HID effectuée par l'INSEE de 1998 à 2001 pour recenser les personnes touchées par un handicap ou une déficience, décrire leur situation sociale ainsi que les aides dont elles bénéficient ou dont elles auraient besoin.

L'enjeu réside donc, pour les assureurs, de disposer d'études de marché et de rentabilité, ainsi que d'aides dans la conception de nouveaux produits adossés à une modélisation actuarielle et financière adéquate. Au secteur de l'assurance de se mettre en ordre de bataille pour apporter les solutions adéquates à un phénomène qui ira en s'amplifiant.

Par [Makram Ben Dbabis](#), le 2 avril 2014